



5 février 2018 N° 944

LA LETTRE DE L'ÉDUCATION

'ACTUALITÉ **e**

Rapport sur l'école et les parents: maladresse mais «vraie question»

urore Bergé, députée (LRM) des Yvelines, et Béatrice Descamps, députée (UDI) du Nord, n'ont pas eu de chance en se voyant confier par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation une « mission flash » – c'est le vocabulaire officiel – sur les relations entre les parents et l'école. Cette mission consistait à assurer le suivi des 25 propositions d'un rapport déjà remis sur ce thème, en

juillet 2014, par Valérie Corre, ex-députée socialiste du Loiret. Pour réaliser ce rapport sur un rapport, qu'elles ont remis le 31 janvier à Jean-Michel Blanquer, les corapporteuses ont mené plus de trente auditions de professionnels et de parents. «En matière d'éducation, la continuité est la clé», remarquent-elles à juste titre. Mais à peine leur texte était-il connu que les deux députées ont expérimenté le potentiel de susceptibilité, d'humour grinçant et surtout de souffrance cachée que révèle le corps enseignant lorsqu'on semble aborder de trop haut un sujet qui lui est sensible. A partir de quelques formulations maladroi-

Une remarque pourtant factuellement exacte sur l'écart sociologique croissant entre les jeunes enseignants et les familles des quartiers populaires a suffi à transformer un rapport de deux députées sur l'école et les parents en punching-ball sur les réseaux sociaux

tes, leur rapport a été « bashé » sans pitié sur les réseaux sociaux et par quelques articles. Il n'est pourtant, dans l'ensemble, pas moins sérieux que d'autres productions parlementaires. Le rapport initial, celui de 2014, comportait 25 préconisations. Certaines, selon les deux députées, « méritent sans doute de ne pas être suivies »: elles citent à cet égard celle de confier la présidence du conseil d'administration d'un lycée à une personnalité extérieure

(idée reprise par François Fillon dans son programme), qu'elles jugent incompatible avec le rôle du proviseur. Même constat pour la proposition consistant à instituer des « médiateurs école-parents », en raison, selon elles, d'une possible confusion avec les missions du personnel de direction, et pour celle consistant à inciter les enseignants à aller rencontrer à leur domicile les parents les moins facilement visibles, un acte qu'elles jugent «intrusif». Leur rapport, qu'on ne saurait résumer point par point, passe aussi en revue les différents moyens de

« restaurer une relation de confiance entre les parents et l'école par une meilleure information donnée aux parents» – jusque-là, tout

LE POINT AVEC ... ■

Viviane Youx*:

« L'actuelle épreuve orale de français consiste à réciter des fiches »

Quelle est la place de l'association que vous présidez dans le « paysage » de l'enseignement du français?

Notre association a 50 ans. Elle a été fondée en 1967, à la fois pour contribuer à la création d'une fédération internationale de professeurs de français et pour répondre, avec la contribution d'universitaires et d'intellectuels, à l'émergence de besoins éducatifs nouveaux à un moment où l'enseignement du français était aux avant-postes du changement de l'ensemble des enseignements. Le contexte actuel est très différent. Depuis une

* Présidente de l'Association française pour l'enseignement du français (AFEF)

vingtaine d'années, des oppositions très fortes au sein de l'enseignement du

français sont apparues. Nous ne sommes pas du tout sur les mêmes positions, par exemple, que l'Association des professeurs de lettres (APL), le collectif Sauver les lettres ou les associations des professeurs de langues anciennes. Le paysage associatif des enseignants de français est très morcelé, avec des structures ou des collectifs qui, comme nous, ont des fichiers de plusieurs centaines de sympathisants, mais comptent nettement moins d'adhérents à jour de cotisation. Notre raison sociale a évolué récemment puisque l'AFEF, qui était l'Association française des enseignants de français, est devenue l'an dernier l'Association française pour l'enseignement du français. C'est une façon de renouer avec l'idée, qui nous tient à cœur, que le français est

va bien - et par «une formation adaptée des enseignants à la relation avec eux ». C'est précisément là que le bât blesse. L'idée, exprimée par des parents d'élèves, que les enseignants devraient être formés à «dédiaboliser les parents », a agacé. Le constat qui a déclenché les réactions hostiles est celui d'«un éloignement sociologique croissant entre les personnels enseignants et les familles les plus modestes». «Plus qu'auparavant issus des classes les plus favorisées de la population », les jeunes enseignants affectés dans les quartiers difficiles, dit le rapport, « n'en connaissent pas les spécificités ». Avalanche de réactions outrées sur le thème: non seulement les enseignants sont parmi les seuls agents publics confrontés tous les jours à la crise sociale, mais, en plus, on trouve moyen de le leur reprocher... Réactions compréhensibles mais injustes. Car, d'une part, l'écart social entre enseignants et familles est souvent une réalité sur laquelle il ne devrait pas être interdit de réfléchir. D'autre part, le rapport, même s'il était condamné, sur un tel sujet, à enfoncer quelques portes ouvertes, comprend toutes sortes d'observations parfaitement mesurées, notamment lorsqu'il suggère d'adopter l'expression « parents empêchés » contre l'aspect condescendant de « parents éloignés de l'école ». Auditionnés, les représentants d'ATD-Quart Monde, eux, ne se sont pas sentis malmenés. L. C.







L'ACTUALITÉ 📰

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'Association des professeurs de lettres contre le contrôle continu

L'Association des professeurs de lettres (APL), dont les positions sont très différentes de celles de l'AFEF (voir interview), se prononce nettement contre le projet de nouveau baccalauréat issu de la mission Mathiot. Dans son éditorial sur le site de l'association, son président, Romain Vignest, rappelle que l'APL, reçue fin novembre « en même temps que ses partenaires littéraires » par Pierre Mathiot, a exprimé « son hostilité au contrôle continu ». Selon l'association. « l'examen terminal et national représente un étalon qui empêche que le niveau de l'enseignement dispensé dans tel établissement ne diffère trop de celui dispensé dans tel autre ». L'APL met également en garde « contre une propension à laisser le candidat choisir ses enseignements et ses épreuves, propension dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle a, depuis 1995, dégradé le niveau du baccalauréat ». Pour l'APL, « c'est l'enseignant, non l'enseiané, aui seul peut décider ce au'il faut savoir ». et le libre choix du candidat « est nécessairement consumériste et le quide vers ce qui est censé lui rapporter le plus de points ». D'une façon générale, cette association défend pour le baccalauréat l'idée d'une « prééminence des humanités ».

Le collectif Sauver les lettres à fond contre la réforme du bac

Dans le projet de réforme du bac, « un grand flou subsiste » sur les épreuves anticipées de français (EAF), déplore le collectif Sauver les lettres (SLL) dans une analyse publiée sur son site. En particulier, il exprime son « opposition absolue » à l'hypothèse de la substitution d'un « grand oral » universel à l'épreuve orale des EAF. Sauver les lettres juge que l'actuelle épreuve orale est « profondément égalitaire » du fait qu'elle « sanctionne un travail effectif, sur un programme de textes et d'œuvres intégrales précisément circonscrit et étudié en classe ». Quant à l'épreuve écrite, le collectif réclame la suppression de l'écriture d'invention, selon lui « la plus inégalitaire et la moins formatrice de toutes ». Les autres pistes de réforme ne sont pas plus appréciées par SLL, pour qui le contrôle continu « supprime le critère d'égalité républicaine que constitue une évaluation anonyme et nationale ». SLL cite à ce propos une étude du Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), soulignant que les examens standardisés « diminuent significativement les inégalités sociales à l'école », car « les enseignants des lycées les moins favorisés s'adaptent aux exigences et au niveau national ». Enfin, SLL « désapprouve fermement » l'idée d'une suppression des filières L, ES et S et le principe d'un lycée semestriel et modulaire. « La réforme annoncée du bac revient à renoncer à un certain idéal républicain (...) », conclut Sauver les lettres.

Réforme du bac : pétition de 13 associations pour un « moratoire »

2 500 signatures le 30 janvier, 6 000 le 1er février : une lettre ouverte-pétition lancée le 29 janvier et adressée à Jean-Michel Blanquer semblait recueillir un succès rapide. Rédigée au nom de la Conférence des associations de professeurs spécialistes et signée de 13 associations, cette lettre demande au ministre « un moratoire sur la réforme du baccalauréat et du lycée ». Evoquant la date du 14 février annoncée pour la présentation d'un proiet au conseil des ministres, les associations jugent ce calendrier « précipité ». « Une réforme d'une telle ampleur doit s'appuyer sur un large consensus. Elle suscite pourtant de vives inquiétudes et de fortes réserves », dit le texte, s'inquiétant de « l'extension du contrôle continu », mode d'évaluation qui « pose la question de l'égalité de traitement entre les élèves ». Le texte met aussi en cause la semestrialisation proposée au lycée, qui « conduira à une discontinuité des apprentissages », et « la complexité de l'architecture envisagée (...) telle qu'elle ne sera compréhensible que par les initiés ». « Cela renforcera les inégalités sociales, aboutira à une concurrence délétère entre les disciplines et les établissements, brouillera les repères de l'orientation, et compliquera à l'excès la rédaction des programmes », jugent les associations signataires. Celles-ci sont les suivantes : APEMu (Association des professeurs d'éducation musicale) ; APHG (Association des professeurs d'histoire-géographie) ; APLettres (Association des professeurs de lettres); APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public); Appep (Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public); Apses (Association des professeurs de sciences économiques et sociales); APSMS (Association des professeurs de sciences médico-sociales); Cnarela (Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes); Les Clionautes (professeurs d'histoire-géographie; Sauver les lettres ; SLNL (Société des langues néo-latines) ; UDPPC (Union des professeurs de physique et de chimie).

de français resterait inchangée. Qu'en pensez-vous?

Ce qui ne sera pas modifié, c'est qu'il va bien rester, selon le rapport, une épreuve anticipée de français, avec un oral et un écrit. Pour le reste, rien n'est encore annoncé, sinon l'intention de « conduire une réflexion sur la nature des exercices demandés ». Nous craignons que, sous la pression d'autres associations, l'écriture d'invention soit écartée des épreuves écrites et que celles-ci soient resserrées sur le commentaire et la dissertation, ce qu'il y a de plus rigide actuellement. Ces épreuves apprennent aux élèves à gloser, mais pas à argumenter, ni à synthétiser, ni surtout à écrire. Nous proposons que les épreuves écrites soient revues autour de trois formes d'écriture : de synthèse, argumentative et littéraire. Quant à l'épreuve orale, aujourd'hui, elle consiste à réciter des fiches et non à faire preuve d'intelligence et de compréhension d'un texte. Nous pensons que le « grand oral » proposé par Pierre Mathiot, qui est une idée intéressante, devrait amener à reconsidérer l'oral des épreuves anticipées de français, de sorte qu'elles portent sur des savoirs et des savoir-faire, et non sur des fiches apprises par cœur. Nous ne méprisons pas le par-cœur, mais il nous semble plus approprié pour mémoriser des textes littéraires que des cours. Cette épreuve, qui serait un véritable oral et non une récitation terminale, devrait être préparée dans l'année sur un corpus d'œuvres exigeant, français mais aussi francophone et mondial.

donc pas seulement par des professeurs de fran-

■■ enseigné de la maternelle à l'université,

LE POINT AVEC... (SUITE) ■

çais. Si l'on devait résumer en une seule formule notre positionnement spécifique, ce serait : la réussite de tous élèves, prioritairement par le langage.

Dans quel état d'esprit abordez-vous la concertation qui s'ouvre avant le passage au conseil des ministres, prévu le 14 février, de de la réforme du bac?

Nous ne sommes pas sollicités. Au moment où je vous réponds, il semble que cette concertation ne serait ouverte qu'aux syndicats, aux associations de parents d'élèves et aux représentants des élèves. C'est pourquoi nous nous sommes tournés vers certains syndicats pour faire valoir notre point de vue. D'une façon générale, nous sommes circonspects vis-à-vis du ministère actuel qui, sur tous les sujets et à un rythme accéléré, agite des chiffons rouges là où il faudrait prendre le temps d'une concertation approfondie. Nous voudrions croire à celle qui s'annonce, mais comment ne pas penser que l'essentiel est déjà décidé ? Déjà, nous avons eu du mal avec la consultation « Mathiot »: c'est seulement à notre initiative et sur notre insistance que nous avons été auditionnés in extremis, alors que d'autres associations avaient été dûment invitées.

Selon le rapport Mathiot, l'épreuve anticipée

Le rapport Charvet pour une relance des langues anciennes

Face à la « situation calamiteuse du recrutement » des enseignants de latin et de grec, Pascal Charvet, IGEN honoraire, et David Bauduin, IA-IPR, appellent, dans leur rapport intitulé « Les humanités au cœur de l'école », remis le 29 janvier au ministre de l'éducation, à définir « une planification plurian-



 \oplus

nuelle du volume de postes ouverts aux concours ». Soulignant que la réforme du collège de 2016 a « incontestablement accentué la baisse » des effectifs de latinistes et hellénistes (moins 42 700 élèves entre 2008 et 2017), les auteurs mettent cependant en avant une « hausse inédite » des effectifs à la rentrée 2017 (+ 5,82 % entre 2016 et 2017), qu'ils attribuent à « une détermination politique nouvelle ». Formulant une série de recommandations, ils encouragent notamment à « s'appuyer sur les professeurs qui ont suivi un enseignement de latin et/ou de grec » dans leur formation pour « éviter la fermeture de sections dans les établissements ». Ils proposent la création d'une certification complémentaire en langues et cultures de l'Antiquité (LCA) accessible à différentes disciplines, une révision de l'option lettres classiques du Capes de lettres et la création d'un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) annuel obligatoire de « culture antique » en classe de 6e. Les auteurs proposent également des mesures pour favoriser le développement des LCA en éducation prioritaire. Par ailleurs, une circulaire a été publiée le 24 janvier pour « rappeler l'importance » des LCA en collège et en lycée et en « préciser les conditions d'enseignement ». La circulaire rappelle notamment que le rôle des EPI LCA est de faire découvrir la langue pour proposer ensuite des cours de latin et de grec stricto sensu. Ce qui « trop souvent », estime Pascal Charvet, n'est pas le cas.

Vice-présidente du CSP, Sylvie Plane démissionne

Quatre mois après la démission fracassante de Michel Lussault de la présidence du Conseil supérieur des programmes (CSP), c'est au tour de sa vice-présidente, Sylvie Plane, de claquer la porte. Elle a présenté sa démission le 26 janvier, selon l'hebdomadaire *Le Point* qui a donné cette information dans son édition du 1^{er} février. Professeure émérite de sciences du langage à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV), docteure ès lettres en études grecques, agrégée de grammaire, membre du CSP

Let aux de réussite au bac a augmenté de 13 points depuis 1995 ÉVOLUTION SELON LE TYPE DE BACCALAURÉAT, EN % Général Technologique Professionnel 84,1 90,7 75,5 76,2 90,5 72,7 74 81,5 74,9 79,9 87,9 1995 00 05 10 15 2017 95 00 05 10 15 17 95 00 05 10 15 17

depuis 2013, vice-présidente depuis 2014, Sylvie Plane, avec d'autres, avait choisi de rester au sein de cette instance consultative lorsque son président, le géographe Michel Lussault, en était parti en clamant tout le mal qu'il pensait du nouveau ministre. Il n'est pas impossible que d'autres démissions suivent la sienne. En tout cas, certaines déclarations de Souâd Ayada, l'actuelle présidente du CSP nommée le 23 novembre, laissaient mal augurer d'une collaboration possible avec Sylvie Plane, qui avait notamment défendu l'introduction de la notion grammaticale du prédicat dans les programmes de français. « L'affaire du prédicat était le symptôme d'une école complètement coupée des parents et méprisant, finalement, la formation qu'ils avaient pu recevoir », estimait Souâd Ayada, en s'exprimant le 24 janvier devant la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale. La présidente du CSP, à cette occasion, a indiqué que « les programmes d'enseignement du lycée commenceront à s'élaborer en parallèle d'un lissage, d'une clarification et de quelques ajustements des programmes de la scolarité obligatoire » – donc ceux du primaire et du collège entièrement revus par le CSP de la période Lussault. Le CSP va notamment « formuler des repères annuels de progressivité », mais

L'école fragmentée

LES PUBLICATIONS ■

En même temps qu'elle exerce, notamment à travers des organisations internationales comme l'OCDE, une pression unificatrice tendant à rapprocher les systèmes d'enseignement, la mondialisation a une conséquence paradoxalement inverse : elle encourage la fragmentation des systèmes éducatifs nationaux. La diffusion à l'échelle planétaire de modèles pédagogiques « différents » contribue à rendre plus difficiles les compromis nationaux autour de finalités et de modàlités d'éducation communes. Elle fait ainsi entrevoir la possibilité que chacun choisisse « son » école, en accord avec son milieu social, ses affinités communautaires, son style, ses choix philosophiques, sa religion... Il peut s'agir aussi bien de réaliser une aspiration conservatrice que de plonger avec enthousiasme dans le nec plus ultra de l'innovation. Ce phénomène, parallèle à l'érosion de la prééminence des systèmes publics sur l'ensemble de l'offre éducative, est accentué par la présence montante de réseaux internationaux comme ceux des écoles Montessori, des fondations philanthropiques ou des groupes d'enseignement privé à but lucratif. Sous la direction d'Anne Barrère et Bernard Delvaux, ce numéro de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres* décortique cette évolution.

Revue internationale d'éducation de Sèvres, n° 76, 176 pages, 17 €

BRÈVES

Charlie. Le syndicat étudiant Solidaires de l'université Paris-VI – Denis-Diderot a demandé, sans succès, à la présidence de l'université l'annulation de la lecture le 31 janvier dans un amphithéâtre d'un texte de Charb, l'ancien directeur de Charlie Hebdo assassiné le 7 janvier 2015 avec 11 autres personnes. Intitulé « Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes », le texte a été lu et suivi d'un débat, sans incidents. « Le débat sera une fois de plus centré sur la guestion de l'islam et consistera à remettre en cause la lutte contre les violences racistes islamophobes et la parole de leurs victimes », soulignait le syndicat dans sa lettre à la présidence de l'université. Dealeurs. Menacés par des trafiquants de drogue, à Marseille, plusieurs dizaines d'agents de l'Unité éducative de protection judiciaire de la jeunesse des Chutes-Lavie (13e arrondissement) ont décidé le 30 janvier d'exercer, à partir du lendemain, leur droit de retrait tant que l'endroit ne sera pas sécurisé, ont indiqué leurs syndicats CGT et FSU. Le centre accueille environ 300 adolescents. Installés à l'entrée sur des chaises avec un brasero qui signifie que « le point de vente est ouvert », les dealeurs menacent ceux qui les regardent, en montrant parfois des armes, ont rapporté plusieurs éducateurs.

SOURCE : MEN-DEPP

Liberté académique. Faute d'avoir obtenu l'approbation de la majorité de ses membres, le conseil exécutif de l'université néerlandaise de Groningue a décidé, le 30 janvier, d'annuler son projet d'ouvrir une antenne universitaire à Yantai, dans la province orientale chinoise de Shandong. La majorité des représentants du personnel et des étudiants ont annoncé qu'ils rejetaient le plan, la liberté académique étant selon eux menacée du fait que le responsable du campus soit un officiel du Parti communiste chinois. Un accord avec l'Université agricole chinoise et la ville de Yantai avait été signé en 2015 en présence du président chinois Xi Jinping et du roi des Pays-Bas Willem-Alexander pour ouvrir une antenne universitaire, le cursus aurait dû y débuter en



A LETTRE DE L'ÉDUCATION ■ 5 FÉVRIER 2018 ■ N° 944

L'AGENDA 📰

■ Le mardi 6 février : « Inclure ou contrôler ? Les ambiguïtés de l'encadrement légal de l'instruction en famille », conférence par Elise Tenret (Irisso, université Paris-Dauphine) et Géraldine Farges (Iredu, université de Bourgogne), dans le cadre d'un séminaire de recherche sur les « pratiques contemporaines de la non-scolarisation. dans les pays occidentaux »; de 14 heures à 16 heures, sur le site de Gennevilliers de l'université de Cergy-Pontoise, ZAC des Barbanniers, avenue Marcel-Paul, 92230 Gennevilliers. Rens.: proscief@ml.u-cergy.fr

■ Les vendredi 9 et samedi 10 février : « Une vraie alternative à l'enfermement des enfants : la liberté »; Quartiers mineurs, établissements pénitentiaires pour mineurs, centres éducatifs fermés: les lieux d'enfermement en question. Colloque organisé par le Syndicat de la magistrature, le SNPES-PJJ/FSU, l'OIP et le SAF; Bourse du travail, 29, boulevard du Temple, 75003 Paris. Rens.: contact@syndicat-magistrature.org

■ Les ieudi 15 et vendredi 16 février : « Innovation et recherche: métamorphose de la formation enseignante? », colloque scientifique; Centre de soutien à la recherche, Haute école pédagogique du canton de Vaud, avenue de Cour 33, CH-1007 Lausanne (Suisse).

Rens.: www.hepl.ch

■ Les jeudi 8 et vendredi 9 mars : « Le colloque d'Amiens, mars 1968 ». Comprendre et replacer dans l'histoire ce colloque devenu une référence mythique. Organisé par le laboratoire Caref (université de Picardie-Jules-Verne), l'AISLF et l'Aecse. Au Logis du Roy, 80000 Amiens. Rens.: ophelie.vicart@u-picardie.fr

www.lalettredeleducation.fr

Retrouvez notre agenda en accès libre sur notre site internet.

ABONNEMENTS:

La Lettre de l'éducation, service abonnements, A 1500, 62066 Arras Cedex 9 France métropolitaine: Abonnements, changements d'adresse, relations clientèle : 32 89 (Service 0,30 €/min + prix appel ; de 9 heures à 18 heures). Fax : 01-57-67-44-65 DOM-TOM et étranger : 33 (0)1-76-26-32-89 Courriel : abo@lemonde.fr.

Edité par la Société éditrice du Monde (SA) Directeur de la publication : Louis Dreyfus

Imprimerie Advence 139, rue Rateau, Parc des Damiers, 93120 La Courneuve. Commission paritaire des journaux et publications : n° 1116 I 88575 - ISSN : 1166-3359 PRINTED IN FRANCE

Le Monde ■ LA LETTRE DE L'ÉDUCATION 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13. Courriel: lalettre.education@lemonde.fr.

Responsable éditorial: Nathalie Brafman Rédaction : Luc Cédelle. avec le pôle éducation du Monde Réalisation: Service production du Monde. Cartes et graphiques : Service infographie du Monde.

L'ACTUALITÉ I

« sans remettre en cause les cycles », a précisé Souâd Ayada. « Les programmes, a-t-elle souligné, ne sont pas des textes sacrés. Je souhaiterais que, dès lors que des manques en matière de contenu, des partis pris idéologiques, des maladresses de formulation seront signalés dans un programme, ce dernier soit soumis à révision. »

« Mobilisation » contre la réforme du bac et la sélection à l'université

Une première « journée nationale de grève et de mobilisation » a été organisée le jeudi 1er février contre la réforme du baccalauréat et la « sélection à l'université », alors qu'une seconde journée est fixée au 6 février. L'appel a été lancé par plusieurs organisations syndicales du secondaire et du supérieur (FSU, CGT, FO, SUD-Education), mais aussi d'étudiants (UNEF, Solidaires) et de lycéens (SGL, UNL). La FCPE, première fédération de parents d'élèves, a appelé à se joindre aux actions prévues à travers la France pour que « le baccalauréat reste la seule porte d'entrée » de l'enseignement supérieur. Ces organisations demandent le « retrait du

L'ARRONDI

correcteurs et examinateurs mobilisés pour chaque session du baccalauréat

Plan étudiants, de la plate-forme Parcoursup et des projets de réforme du bac et du lycée ». A Paris, une dizaine de lycées ont été partiellement bloqués au matin du 1er février, selon le rectorat. D'autres blocages avaient été signalés à Marseille, Lille et Lyon. Des assemblées générales se tenaient dans plusieurs universités, notamment en région parisienne, à Toulouse et à Rennes, et des manifestations étaient prévues dans la capitale ainsi que dans plusieurs grandes villes. C'est le premier appel à une mobilisation nationale dénonçant à la fois la réforme de l'accès à l'université et le projet de réforme du bac, qui doit être annoncé le 14 février. De précédents appels n'avaient rassemblé que peu de monde.

LES RESPONSABLES

- Pierre Ferracci a été nommé le 31 janvier président du groupe d'experts constitué pour l'examen des projets déposés pour le label « campus des métiers et des qualifications ». Il succède à Daniel Bloch, nommé à ce poste en décembre 2014. Président-fondateur du groupe Alpha, groupe de conseil français spécialisé dans les relations sociales et le développement local, Pierre Ferracci préside le Conseil national éducation économie (CNEE)
- Marianne de Brunhoff, administratrice générale, est nommée directrice de projet auprès du directeur général de l'enseignement scolaire. Elle est chargée de conduire le projet « Réduire le décrochage dans la voie pro-

fessionnelle ». Marianne de Brunhoff a été conseillère au cabinet de George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la réussite éducative en juin 2012 puis membre du cabinet du ministre de l'éducation nationale Benoît Hamon en 2014.

LES TEXTES OFFICIELS

Paru au BO

■ Mise en œuvre de l'enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité (circulaire, BO du 24 jan-

POUR DÉCOUVRIR LA LETTRE DÈS LUNDI. ABONNEZ-VOUS

BULLETIN D'ABONNEMENT à retourner complété et accompagné de votre règlement ou de votre bon de commande administratif à : **La lettre de l'éducation*, service abonnements, A 1500, 62066 Arras Cedex 9.**
OUI, JE M'ABONNE À « LA LETTRE DE L'ÉDUCATION » POUR 36 NUMÉROS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE AU TARIF DE 89 €
☐ Je règle dès aujourd'hui en euros par
☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde ☐ Carte bancaire n° ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
☐ Je préfère régler à réception de ma facture :
Prénom : Nom : Établissement : E-mail : Adresse : Code postal : Localité :
Offre valable jusqu'au 31/12/2018 180RLEBULWEB

